

CMH

Coordination Médicale Hospitalière
Centre Hospitalier de Meaux
6/8 rue Saint-Fiacre
77100 MEAUX
Tel : 01 64 35 38 13 - Fax : 01 64 35 37 06
e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

SNAM-HP

Syndicat National des Médecins,
Chirurgiens, Spécialistes et Biologistes
Des Hôpitaux Publics
15, rue Ferdinand Duval
75004 PARIS
Tél : 01 48 87 93 49 - Fax : 01 48 87 93 62
e-mail : SNAMHP@wanadoo.fr

COMMUNIQUE

Le SNAM-HP et la CMH vont reprendre à partir du jeudi 6 janvier 2005 avec le Ministre de la Santé, les négociations concernant le statut des praticiens hospitaliers (PH). Cette négociation est indispensable compte tenu du malaise croissant des médecins hospitaliers, comme en témoignent les centaines de postes non pourvus dans nos hôpitaux.

Dans cette négociation devra être abordé, entre autres sujets, le statut des médecins hospitalo-universitaires, trop souvent négligé ou oublié. Malheureusement il semble que cette partie de la négociation ne soit pas à l'ordre du jour. Et pourtant, ces médecins de haut niveau, responsables au premier chef, des avancées médicales, des innovations, de l'enseignement et de la recherche, en un mot de la renommée internationale des CHU français, sont en crise. En témoigne la désaffection des internes de spécialités pour nombre de disciplines cliniques très pointues, qu'elles soient médicales ou chirurgicales. Le haut niveau médical n'attire plus les jeunes. Où trouverons nous les enseignants en Médecine et en Chirurgie de demain ? Le statut est, il est vrai, fort peu attrayant ou attractif. L'obligation de service de onze demi-journées par semaine 47 semaines par an, une couverture sociale digne du XIX^{ème} siècle, l'absence de retraite sur la moitié de la rémunération (retraite également très insuffisante pour les praticiens hospitaliers non-universitaires) et ce en dépit des pseudo avancées de la loi Fillon, l'augmentation des charges en responsabilité, en enseignement, en soins... le statut et la situation actuels sont de parfaits répulsifs. Nous subissons de plein fouet le manque de personnel infirmier et le déficit en médecins formés témoins de l'imprévoyance coupable des gouvernements précédents. Faut-il aggraver encore la situation en créant une pénurie d'enseignants ? Et ce au moment où enfin le numerus clausus est revu à la hausse. Gageons que le gouvernement saura saisir l'acuité du problème et prendre les mesures qui s'imposent d'urgence, sous peine de s'exposer à un mouvement revendicatif d'une ampleur sans précédent.